

Réunion du 27 octobre 2017 à 20h

Le Conseil Municipal de la commune d'Ecrainville s'est réuni le vendredi 27 octobre 2017 sous la Présidence de René Paumelle, 1^{er} adjoint au Maire représentant Mme Claire GUEROULT, Maire, excusée. Le Conseil Municipal a délibéré sur la question suivante.

RESULTAT APPEL D'OFFRES « CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL »

VU le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis en date 17 octobre 2017

VU le procès-verbal de la commission d'attribution en date du 27 octobre 2017

CONSIDERANT le choix de la Commission d'Appel d'Offres, présidée par M. René PAUMELLE, 1er Adjoint représentant Mme Claire GUEROULT, Maire, excusée, qui présente l'attribution des lots comme suit :

N° LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT
1 : Gros Œuvre	EGB D'EU	57 290.37
2 : Charpente	CALLAIS	48 308.40
3 : Couverture	BIENFAIT	35 600.00
4 : Bardage	TECHNI COUVERTURE	20 803.73
5 : Menuiseries Extérieures - serrurerie	QUESADA	28 355.00
6 : Menuiseries Intérieures	ENP	6 394.90
7 : Electricité	DOMUS	5 710.00
8 : Plomberie - Ventilation	DELAMOTTE	6 093.19
9 : Revêtement de sol	SYMA	5 072.30
10 : VRD	ASTEN	99 900.00
TOTAL DU MARCHE	HT en €	313 527.89
	Tva 20 % en €	62 705.58
	TTC en €	376 233.47

2 options sur le lot 4 "Bardage" ont été retenues pour un montant de 11 386.83 € HT, soit 13 664.20 € TTC. Ce qui porte le marché à un total de 324 914.72 € HT et 389 897.67 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte la décision** de la commission d'appel d'offres, et **autorise Le Maire** à souscrire les marchés, ainsi que les avenants éventuels, auprès des Entreprises retenues désignées ci-dessus pour la construction d'un atelier municipal.

La séance est levée à 20 h 30.